



Avis de course
03 mai 2025 - Translac Fred Moreau
Lieu : lac du Bourget
Organisateur :
Club Nautique Voile d'Aix les Bains



1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les RIR
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 la fiche de course

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux **multicoques, dériveurs, quillards de sport, Toute série Planche à voile et habitable Osiris**. Pour les habitables, une carte OSIRIS valide est obligatoire.
- 2.2 Chaque membre de l'équipage doit présenter au moment de son inscription une licence Club FFVoile valide.
- 2.3 Les concurrents mineurs doivent présenter une autorisation parentale.

3. PRÉINSCRIPTION - DROITS A PAYER

- 3.1 Préinscription obligatoire en ligne à l'adresse : Habitable : https://nvi-ins.fr/INS_REGATE
Voile légère : https://nvi-ins.fr/INS_REGATEVL
- 3.2 L'inscription est gratuite.

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription : 8 heures – 8 heures 30
- 4.2 Heure du 1^{er} signal d'avertissement : 9 heures
- 4.3 Lecture des résultats dès que possible.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Une fiche de course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6. LES PARCOURS

Départ entre la bouée 0 et un mat de pavillon situé sur la digue. Bouée Sud du Chenal du port de Châtillon
Bouée Nord du Chenal du Port du YCBL. Arrivée Bouée 0 / digue.

7. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec CVL pour les voiliers OSIRIS, Temps sur temps VL pour les autres.

9. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le CNVA au 04 79 34 10 74